



Fiche information : Adhésion

Pourquoi adhérer ?

En adhérant, vous bénéficierez d'une assurance adaptée et de différents avantages pour pratiquer dans les meilleures conditions. En rejoignant un club, vous pouvez participer à des sorties encadrées par des bénévoles qualifiés, vous pouvez aussi vous impliquer dans la vie associative et suivre des formations qui vous permettront à votre tour d'encadrer les différentes activités. Vous pouvez aussi créer un club près de chez vous et participer au développement de la fédération.

Avantages :

- une assurance adaptée à vos pratiques sportives,
- 50% de réduction pour tous dans les refuges gérés par la FFCAM et jusqu'à -75% pour les jeunes et la gratuité pour les moins de 8 ans en famille,
- des prix réduits dans tous les chalets et centres de montagne gérés par la FFCAM,
- 50 % de réduction dans des refuges d'Europe et dans le monde.
- accès aux stages et formations organisés par les clubs,
- abonnement gratuit à Montagnes Infos, la revue interne de tous les adhérents (2/an),
- 50% de réduction sur l'abonnement à La Montagne et Alpinisme, revue de référence.
- accès gratuit au Centre national de documentation Lucien Devies au siège de la FFCAM,
- accès aux stages Montagnes de la Terre encadrés par des guides de haute montagne,
- accès aux offres d'une boutique spécialisée gérée par la FFCAM,
- avantages chez Cap Vacances,
- des avantages chez Allibert Trekking,
- des avantages chez Stages Expéditions .

Comment adhérer ?

La première délivrance d'une licence sportive est subordonnée à la production d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives. (Article 3622-1 du nouveau code de la santé publique).

Vous pouvez adhérer en ligne : voir la rubrique « Le Club » puis « Adhésion et tarifs ». Ensuite vous devez cliquer sur le lien internet correspondant (première adhésion ou renouvellement).

Vous pouvez également vous inscrire au local du club lors des permanences.

La licence vous parviendra par courrier.

Vous devez retourner l'appel à cotisation au club pour qu'il l'archive (archivage de 5 ans). Conservez bien votre code d'accès à internet, il vous permettra de mettre à jour vos coordonnées !



Club Alpin Français de Bordeaux

96 Cours de la Martinique 33000 Bordeaux - 05.57.87.66.66